LETTRE N°

5

L'étang de Berre candidat au patrimoine mondial de l'Unesco

Agir
Réagir
Débattre
Partager

La Lettre du Maire

Septembre 2016 / numéro 5

Martigues
les qualités de vivre
plus intensément

LETTRE N° **5**

L'étang de Berre candidat au patrimoine mondial de l'Unesco

Madame, Monsieur,

Vous connaissez l'attachement que la Ville de Martigues voue à son patrimoine, qu'il soit culturel, naturel, urbain ou industriel. Rénover le Fort de Bouc a pour nous autant d'importance qu'aménager un parc ou veiller au maintien de la présence des usines sur notre bassin d'emplois. Le patrimoine est l'héritage commun d'une collectivité, d'un territoire, et il est de la responsabilité de nous tous de le protéger pour pouvoir le transmettre aux générations futures. L'étang de Berre autour duquel nous vivons a toujours été acteur et témoin de l'implantation et de l'évolution de ce patrimoine, acteur et témoin des us et coutumes des femmes et des hommes qui, depuis des siècles, se succèdent sur ses rives. Il a autant d'histoires à raconter que de pages à écrire.

> Au-delà du prestige, pouvoir rejoindre la liste de l'UNESCO serait la garantie de la valeur universelle exceptionnelle de l'étang de Berre.

Parce qu'il a souvent, ces dernières années, été au centre d'inquiétudes, d'interrogations, il est de notre devoir de l'aider du mieux que l'on peut à écrire son avenir. Parce que Martigues a toujours eu une place essentielle sur la question de l'étang et parce que nous avons la chance qu'il soit un bien naturel et culturel exceptionnel, **je souhaite que nous présentions sa candidature pour son inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité**. Pour pouvoir postuler, les sites doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection définis par l'UNESCO. L'étang de Berre répond à 6 d'entre eux (détail dans l'encadré en bas à droite).

Il s'agit donc d'un projet réaliste tout autant qu'ambitieux qu'il est important de lancer dès à présent, car même si nous réussissons à faire valider notre dossier dès sa première présentation il faudra attendre au moins 5 ans pour décrocher cette reconnaissance. Je suis conscient que le chemin sera long et difficile mais je sais que si nous portons ce projet ensemble, avec les habitants des neuf autres communes riveraines, avec tous les partenaires impliqués – et ils seront nombreux – nous arriverons à offrir à notre étang de Berre la reconnaissance qu'il mérite et qui aura forcément des retombées sur le plan touristique et économique. Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer ou témoigner de leur intérêt pour ce projet peuvent le faire en rejoignant le Comité de soutien qui sera une des entités qui portera la candidature de notre étang au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Saby Charroux

[L'étang de Berre]

D'une superficie totale de 155 km², il est une des plus grandes lagunes méditerranéennes d'Europe. Il est bordé par le territoire de 10 communes : Martigues, Berre l'Étang, Châteauneuf-les-Martigues, Istres, Marignane, Miramas, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts et Vitrolles, qui rassemblent près de 240 000 habitants.

[Un parcours complexe]

Pour être présenté à l'UNESCO tout bien doit d'abord être placé sur la liste indicative de son pays. La France compte 43 sites classés, dont le dernier en date est La Cité Radieuse du Corbusier à Marseille.

ÉTANG DE BERRE
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO
CANDIDATURE

[Un Comité de soutien]

Pour suivre l'avancée du dossier de candidature de l'étang de Berre et rejoindre le Comité de soutien vous pouvez dès à présent vous connecter sur **www.candidature-etangdeberre.org**

L'UNESCO retient 10 critères pour l'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'Humanité mais un seul suffit pour la candidature. L'étang de Berre répond à 6 critères :

- L'étang de Berre témoigne d'un échange d'influences considérable d'une histoire humaine qui s'étale sur 9 000 ans.
- Il offre un exemple de la construction et de l'évolution d'un paysage significatif de l'histoire humaine.
- Il offre un exemple d'établissements humains traditionnels, d'utilisation de la mer, d'une interaction avec l'environnement.
- Il représente un ensemble de phénomènes naturels remarquables.
- Il est un exemple représentatif de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes.
- Il contient une diversité biologique ayant valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science.

Crédits photos : G. XUEREB - Conception réalisation : Esprit Libre Marseille